

20. *N ka yera amigu di santxu.* / je NEG être.PASSE ami de singe/ Je n'étais pas l'ami(e) du singe.

Si la phrase décrit un état de fait censément vérifiable dans le futur, la copule est *sedu*, aussi un verbe ordinaire :

21. *N ka na sedu amigu di santxu.* / je NEG FUT être ami de singe/ Je ne serai pas l'ami(e) du singe.

Les équivalents des adjectifs attributs du portugais ou du français se comportent comme des verbes d'état et aucune copule n'apparaît :

22. *Kabra runhu ba.* / chèvre méchant PASSE/ La chèvre **était** méchante.

23. *Kabra na runhu.* / chèvre PROG méchant/ La chèvre **est** de plus en plus méchante.

Deux types de constructions permettent de mettre en relief un des éléments de la phrase en kriol. On en donne des exemples ci-dessous :

24. *Jon, i ka ta bibi binhu.* /Jean il NEG HAB boire vin / **Jean, il ne boit pas de vin.**

25. *Binhu, Jon ka ta bibi.* /vin Jean NEG HAB boire/ **Du vin, Jean n'en boit pas.**

26. *Binhu ku Jon ka ta bibi.* / (être) vin que Jean NEG HAB boire/ **C'est du vin, que Jean ne boit pas.**

27. *Jon ku ka ta bibi binhu.* / (être) Jean que NEG HAB boire vin/ **C'est Jean qui ne boit pas de vin.**

Comme en français oral, ces constructions sont plus usuelles que la phrase « neutre » illustrée en (15). Le kriol marque le caractère interrogatif d'une phrase par la seule intonation (montante en finale) : *Kabra i amigu di santxu ?* 'La chèvre est l'amie du singe ?' Mais il fait aussi usage de particules interrogatives, dont la plus fréquente est *anta*, qui traduit en outre l'incrédulité ou l'étonnement de l'auteur de la question, qui s'attend donc (éventuellement à tort) à une réponse négative :

28. *Anta anhu gosi i tuga ?* *Est-ce que par hasard vous seriez un Blanc maintenant ?*
est.ce.que.par.hasard vous maintenant être Blanc

Lorsque l'interrogation est dite « partielle », le mot interrogatif est obligatoirement placé en tête de phrase et généralement mis en relief :

29. *Kin ku kanta kila ?* /qui que chanter ça/ *Qui (est-ce qui) a chanté ça ?*

30. *Ke ku bu kanta ?* / quoi que tu chanter/ *Qu'est-ce que tu as chanté ?*

Contrairement au français oral, le mot interrogatif objet ne peut pas apparaître en position ordinaire d'objet (p.ex. « Tu as chanté quoi ? »). *Bu kanta ke ?* n'est pas une vraie question, mais une demande plus ou moins indignée de répétition (« Tu as chanté quoi ?!! »), ce qu'on nomme une « question en écho ».

ÉLÉMENTS CULTURELS

Le tutoiement généralisé est la règle en kriol comme dans toutes les langues autochtones. Il existe deux pronoms de respect, mais que l'on n'utilise que pour s'adresser à des personnes âgées : *nhu* pour parler à un homme (sans doute du portugais *senhor* 'monsieur') et *nha* pour parler à une femme. Le kriol est doté depuis peu d'une orthographe semi-officielle, utilisée dans cette fiche. L'écriture en kriol, longtemps inexistante – le portugais faisant office de langue écrite –, s'est développée depuis une vingtaine d'années du fait, premièrement, de la publication de bandes dessinées humoristiques ; puis, plus récemment, de l'apparition en force de la téléphonie mobile et des textos. Les pratiques orthographiques n'en restent pas moins très fluctuantes. Pour autant qu'ils/elles connaissent le portugais, les élèves devraient néanmoins être sensibles à la notion de fautes d'orthographe – moins menaçantes en portugais qu'en français, mais quand même...

ÉLÉMENTS BIBLIOGRAPHIQUES

Doneux Jean-Léonce & Rougé Jean-Louis (1988) *En apprenant le créole à Bissau ou Ziguinchor*. Paris: L'Harmattan. Kihm Alain (1994). *Kriyol Syntax: The Portuguese-Based Creole Language of Guinea-Bissau*. Amsterdam: Benjamins. Rougé J-Louis (2004) *Dictionnaire étymologique des créoles portugais d'Afrique*. Paris Karthala.

GLOSSAIRE

FUT = futur ; HAB = aspect habituel ; NEG = négation ; PASSE = passé ; PROG = aspect progressif

Logo LGIDF : Stanca Soare
Illustration empruntée au site :
224digital.com



LE KRIOL

[quelques contrastes pertinents pour l'acquisition du Français Langue Seconde par des locuteurs du créole portugais de Guinée-Bissau]



LGIDF

Le projet Langues et Grammaires en (Île-de) France propose :

- un **SITE INTERNET** (<http://lgidf.cnrs.fr/>) conçu par des linguistes, de didacticiens et des professionnels de l'Éducation nationale contenant de : informations linguistiques sur diverses langues parlées en (Île-de) France, de : descriptions scientifiques des propriétés graphiques, phonologiques et grammaticales, une histoire et un lexique traduits et enregistrés dans toute : les langues étudiées, des jeux linguistiques, des ressources bibliographique : pour chaque langue et des liens conduisant à d'autres sites pertinents
- des **FICHES LANGUES** qui présentent une description contrastive et le : particularités spécifiques de chaque langue pour les professionnel : francophones en charge de publics allophones
- des outils « **EN FRANÇAIS ET AILLEURS** » sur des thématiques du français avec des activités pédagogiques « **REGARDONS NOS LANGUES** ».

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

La Guinée-Bissau, ancienne colonie portugaise indépendante depuis 1975, est un pays plurilingue, dont la langue officielle est le portugais et la langue véhiculaire le kriol. Pour une part croissante de la population, en particulier dans la capitale Bissau, le kriol est devenu la langue première, acquise dès la petite enfance et la plus utilisée dans la vie quotidienne. Le kriol se définit comme un créole portugais en cela que la grande majorité de son lexique vient du portugais, moyennant des changements phonétiques importants. Les emprunts aux langues autochtones (présentes avant l'arrivée des Portugais au XVe siècle et la formation du kriol et toujours vivantes) sont relativement peu nombreux. Le kriol s'écarte beaucoup du portugais par sa grammaire. Dans ces conditions, on doit s'attendre à ce que les élèves locuteurs du kriol aient aussi une connaissance plus ou moins achevée du portugais, en sorte que celui-ci autant que le kriol risque d'être pour eux une source d'interférences dans leur apprentissage du français.

ÉLÉMENTS DE PHONOLOGIE

La phonologie du français ne devrait pas poser davantage de problèmes aux élèves parlant kriol (et portugais) qu'elle n'en pose aux élèves de seule langue portugaise. S'agissant des voyelles, le /y/ et le /ø/~ /œ/ du français sont absents du kriol comme du portugais (standard). Il n'existe pas en kriol d'opposition phonologique entre /e/ et /ɛ/ ni entre /o/ et /ɔ/. Les voyelles nasales ne sont pas « pures » comme en français, mais suivies d'une consonne nasale : *bon* 'bon' se prononce /bõŋ/ (un peu comme en français du Midi).

ÉLÉMENTS DE GRAMMAIRE

1. Le nom et le groupe nominal

La catégorie du genre est étrangère à la grammaire du kriol. L'absence de tout phénomène d'accord s'ensuit : cf. *un muru branku* 'un mur blanc' (portugais *um muro branco*) comme *una kasa branku* 'une maison blanche' (*uma casa branca*) (cf. fiche portugaise) ; *i branku* 'il/elle/c'est blanc(he)'. Si l'on tient à discriminer le sexe, on dira, p.ex., *gatu matxu* 'chat mâle' ou *gatu fémia* 'chat femelle', *yermon matxu* 'frère' vs. *yermon fémia* 'sœur', etc. La connaissance du portugais devrait toutefois faciliter aux élèves la maîtrise des genres du français.

Le pluriel se marque en suffixant /-s/ après voyelle ou /-is/ si le nom se termine en consonne : *gatus* 'chats', *katxuris* 'chiens'. On ne marque le pluriel que si l'on estime nécessaire pour des raisons qui tiennent autant à la nature de ce dont on parle qu'à l'économie de l'échange en cours. Là encore, le passage par le portugais aidera les élèves à comprendre le système du pluriel en français oral et écrit.

En kriol comme en français, les déterminants (démonstratifs, possessifs, quantifieurs, numéraux) précèdent le nom qu'ils modifient (mais les deux premiers peuvent se combiner de façon impossible en français), tandis que les adjectifs épithètes et les relatives le suivent :

Kriol

Français

1. <i>Kil nha dus karu bedju ku N kebra</i> (ta fika la na kinta). ce mon deux voiture vieux que je avoir.cassé (HAB être là dans cour)	<i>Ces 2 vieilles voitures à moi que j'ai cassées (sont là-bas dans la cour).</i>
--	---

Il n'existe pas en kriol d'article défini et l'emploi de l'article indéfini *un* n'est pas obligatoire. Un nom nu (sans déterminant) peut selon le contexte s'interpréter comme défini, indéfini ou générique :

2. <i>N kuntra ku alunu.</i> /je rencontrer avec élève	<i>J'ai rencontré l'élève / un élève.</i>
3. <i>I ta kuntra ku alunu.</i> /il/elle HAB rencontrer avec élève	<i>Il/elle rencontre les élèves (c'est son métier)</i>
4. <i>Bu kuntra ku alunu.</i> /tu rencontrer avec élèves	<i>Tu as rencontré les/des élèves.</i>

L'article indéfini *un* 'un' s'emploie surtout en référence à une entité spécifique :

5. <i>No kuntra ku un alunu</i> /nous rencontrer avec un élève	<i>Nous avons rencontré un certain élève.</i>
--	---

2. Le verbe et le complexe verbal

Le système des temps et des aspects du kriol est différent dans ses formes et ses significations de celui du français et du portugais. Le verbe lui-même ne se conjugue ni en temps-aspect ni en personne. Les diverses valeurs aspecto-temporelles (présent, passé, imparfait, ... etc.) s'expriment au moyen d'éléments préposés ou postposés ; la personne du

sujet, par des pronoms atones préposés analogues aux *je, tu, etc.* du français.

La forme verbale nue exprime l'accompli (passé simple ou passé composé) avec un verbe dynamique comme *kanta* 'chanter', le présent avec un verbe d'état comme *sibi* 'savoir' *bedju* 'être vieux' :

6. <i>Bo kanta.</i>	Vous avez chanté.
7. <i>E sibi.</i>	Ils/elles savent.
8. <i>N bedju.</i>	Je suis vieux.

Ta antéposé au verbe exprime l'habitude ou la répétition :

9. <i>N ta kanta kada dia.</i> / je HAB chanter chaque jour/	<i>Je chante tous les jours.</i>
--	----------------------------------

Na antéposé exprime le progressif (« être en train de ») ou le futur :

10. <i>N na skirbi kila.</i> / je PROG/FUT écrire ça/	<i>Je suis en train d'écrire / j'écrirai ça.</i>
---	--

Ba postposé, éventuellement combiné à *ta* ou *na*, exprime un passé révolu, équivalent à plus-que-parfait si le verbe est dynamique :

11. <i>Bu skirbi ba kila.</i> /tu écrire PASSE ça	<i>Tu avais écrit ça.</i>
12. <i>N sibi ba kila.</i> / je savoir PASSE ça	<i>Je savais ça.</i>
13. <i>I na kanta ba</i> (ora ku N txiga). il/elle PROG chanter PASSE (temps que je arriver)	<i>Il/elle était en train de chanter (quand je suis arrivé).</i>

En (11) et (12), *ba* pourrait suivre *kila* sans rien changer au sens (variante stylistique).

Le kriol connaît aussi deux périphrases formées au moyen des verbes auxiliaires (littéralement 'venir', du portugais *vem* 'il/elle vient') et *ba* (forme réduite du verbe plein 'aller', du portugais *vai* 'il/elle va'). La première indique un futur ponctuel, la seconde un *f* étendu ou répétitif.

Outre les pronoms sujets et les marques de temps-aspect, le complexe verbal inclut la négation *ka* (préposée) et les pronoms objets atones postposés :

14. <i>N ka na kanta -u el.</i> je NEG FUT chanter te lui	<i>Je ne te le chanterai pas.</i>
--	-----------------------------------

Comme le montre cet exemple, un seul pronom objet atone peut s'attacher au verbe. Quant au verbe régit comme ici deux pronoms, le second (exprimant l'objet direct) doit être régit comme une forme tonique. Le français, en revanche, autorise, comme on le voit dans la traduction, les séquences de deux pronoms atones.

3. La phrase

L'ordre des mots « neutre » est [(sujet) – complexe verbal – (OI) – (OD) – (circonstant)]. Les composants facultatifs sont entre parenthèses. OI (sans préposition) précède obligatoirement OD dans les phrases exprimant le transfert d'un objet d'un envoyeur à un récepteur, exemple :

15. <i>Kabra da santxu puntape.</i> chèvre donner singe coup.de.pied	<i>La chèvre a donné un coup de pied au singe.</i>
---	--

Lorsque le noyau de la phrase est constitué par le verbe « être » (copule) avec un complément un syntagme nominal, « être » se traduit par *i* si la phrase décrit un état de fait vérifiable dans le présent :

16. <i>Kabra i amigu di santxu.</i> / chèvre être amie de singe/	<i>La chèvre est l'amie du singe.</i>
--	---------------------------------------

Si le sujet n'est pas de 3^e personne, seul un pronom tonique est acceptable :

17. <i>Abo i amigu di santxu.</i> / toi être ami de singe/	<i>Tu es l'ami du singe.</i>
--	------------------------------

On n'exprime pas le sujet de 3^e personne là où le français emploie *c(e)*, comme en (16) :

18. <i>-- I amigu di santxu.</i> / être ami de singe/	<i>C'est l'ami du singe.</i>
---	------------------------------

La négation *ka* suit la copule *i*, alors qu'elle précède les autres verbes :

19. <i>Kabra i ka amigu di santxu.</i> /chèvre être NEG ami de singe/	<i>La chèvre n'est pas l'amie du singe.</i>
---	---

Si la phrase décrit un état de fait vérifiable dans le passé, la copule prend la forme *yera*, est un verbe ordinaire :